

ASSISTANT·E SOCIO-ÉDUCATIF·VE· (ASE)



Du 7 au 10 décembre 2026,
JE VOTE CGT !

En décembre 2026, vous aurez la possibilité de vous exprimer.
Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial qu'il y ait une implication du plus grand nombre dans la vie de nos instances représentatives des personnels.

Construire des listes engagées et déterminées à agir !

Pour défendre le service public :
des budgets à la hauteur des besoins.

Pour défendre la reconnaissance
des qualifications.

Le gel du point d'indice a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de plus de 20 % depuis 2000. La CGT revendique une augmentation immédiate de 300 € pour tou-te-s. La création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital et 200 000 dans les EHPAD et les établissements médico-sociaux et sociaux est indispensable. La CGT exige la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour les métiers pénibles.

Les métiers du travail social de la Fonction Publique Hospitalière ont subi ces dernières années une aggravation de leurs conditions de travail, un manque de personnel lié aux absences non remplacées, et une pression croissante sur nos pratiques professionnelles.

La Loi de transformation de la Fonction Publique tend à précariser les carrières des assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, à favoriser la polyvalence tout en accentuant la déqualification de notre métier. Le management instauré met en concurrence les agent-e-s d'un même service au nom du « *mérite* » et non plus de l'ancienneté, une transposition des dérives du secteur privé vers le secteur public.

La non-reconnaissance professionnelle entraîne la déstabilisation des équipes éducatives et une diminution de la qualité des prises en charge, quelle que soit la nature des établissements médico-sociaux et sociaux (Hôpitaux, MECS, ESRP, SAMSA, Foyer de l'enfance...). Nous refusons cette logique du « *faire plus avec moins* ».

Nous, ASE, sommes en première ligne auprès des publics les plus fragiles.

Nos missions exigent des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. Il est urgent de revaloriser notre profession et de garantir des conditions de travail dignes pour exercer correctement nos missions auprès des personnes que nous accompagnons au quotidien.



Je vote CGT
sans hésiter !

*Pour défendre nos
conditions de travail et
la qualité des prises en
charge : des effectifs à
la hauteur des besoins,
accès à la formation
professionnelle initiale
et continue.*

**Défendre et
améliorer
notre système
de Sécurité
Sociale, l'accès
à des soins
et des prises
en charge de
qualité, c'est
notre devoir !**

La CGT revendique :

*L'un des fondements de la CGT
repose sur :*

- [Une reconnaissance professionnelle par une revalorisation salariale à hauteur de 2 200 € brut minimum en début de carrière.
- [Des recrutements de personnel-le-s qualifié-e-s et leur titularisation dans la FPH.
- [Des moyens suffisants à hauteur de la charge de travail que demande chaque suivi et chaque accompagnement individuel.
- [La reconnaissance de la pénibilité avec un droit à la retraite à taux plein à 55 ans.
- [La suppression du management au mérite : retour à l'ancienneté et à la reconnaissance collective.



Nous, assistant-e-s socio-éducatif-ve-s, sommes indispensables aux personnes et aux familles que nous accompagnons chaque jour. Pourtant, les politiques gouvernementales tendent à gommer les spécificités de nos métiers, à réduire nos effectifs et à dégrader nos conditions d'exercice.

La CGT se bat pour que notre profession soit enfin reconnue à sa juste valeur : revalorisation des grilles indiciaires, arrêt des suppressions de postes, financement réel des projets d'établissements.

Du 7 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix.

YOTEZ CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP



POUR NOUS RETROUVER :

Sur le site :

www.cgt-sante-action-sociale.fr

Facebook :

CGT Santé Action Sociale

X (anciennement Twitter) :

@CgtSanteSocial

Tktok :

cgt.sant.action.s

Intagram :

cgtsanteactionsociale

Coordonnées du syndicat :

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
permanence@sante.cgt.fr